

SLIS pratique

Plus d'informations :

<http://slis.ac-versailles.fr>

Forum d'assistance :

<http://web2news.ac-versailles.fr>

Collèges et lycées : adressez-vous à votre conseiller Tice de bassin

Liste complète sur :

<http://www.ac-versailles.fr/mp>

Écoles : adressez-vous à votre IEN

SLIS technique



- Un routeur NAT
- Un pare-feu paramétrable
- Un proxy cache filtrant, entièrement paramétrable et se basant sur les listes nationales de sites inappropriés
 - Un proxy reverse permettant l'accès à un serveur web interne de manière sécurisée
 - Un serveur de courrier avec anti-spam et anti-virus (PostFix, CourierPOP, CourierIMAP)
 - Un « webmail » (Squirrelmail)

Conception-réalisation:
© CRDP de l'académie de Versailles, mai 2006
www.crdp.ac-versailles.fr
584, rue de Fourny
78533 Buc

Directeur de la publication :
Pascal Cotentin

Fabrication :
Imprimerie Bémographic
(05/060 - 30088)

mémo tice



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Liberté • Égalité • Fraternité



SERVICES CULTURE ÉDITIONS
RESSOURCES POUR
L'ÉDUCATION NATIONALE

CRDP
ACADÉMIE DE VERSAILLES



« Pour un internet raisonné et efficace avec mes élèves... »

SLIS

Serveurs Linux pour l'Internet Scolaire

La circulaire MEN N°2004-035 du 18/02/2004 prévoit :

« - Un contrôle *a priori* des informations consultées, en interdisant l'accès à un ensemble de sites reconnus comme inappropriés (sites au contenu pornographique, raciste, violent...) par l'intermédiaire de "listes noires" .

- Aussi performants que puissent être les dispositifs de filtrage, ils demandent à être accompagnés de mesures de formation, de sensibilisation et de responsabilisation de l'ensemble des acteurs concernés. »
(extrait)

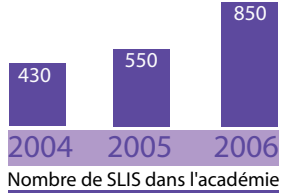
SLIS est un serveur placé entre internet et le réseau de l'établissement pour :

- Protéger
- Partager/Publier
- Communiquer
- Sécuriser

Déployé, supervisé et mis à jour par le CRDP de l'académie de Versailles, SLIS s'adapte aux choix et aux usages de l'équipe pédagogique.

Administrer SLIS

SLIS permet d'accéder à internet *via* une connexion ADSL à haut débit. La sécurité est prise en charge de façon centralisée par le CRDP. Aucune compétence technique n'est donc nécessaire pour administrer SLIS. L'offre de services est définie par l'équipe pédagogique et gérée localement grâce à une interface d'administration très simple accessible par un navigateur.



« Les SLIS de l'académie de Versailles filtrent 22 millions de requêtes web par jour. »

« Je n'y connais rien ! Pourtant, je dois utiliser internet en classe, protéger mes élèves, concevoir avec eux une charte de bon usage d'internet pour les responsabiliser et les rendre plus autonomes. Avec SLIS, les réglages proposés par le CRDP suffisent à un usage quotidien. Mais je peux les adapter. »



Protéger les élèves

SLIS permet le filtrage de l'accès au web grâce à l'utilisation d'une liste noire officielle de sites indésirables. Cette liste noire est maintenue et mise à jour par le ministère de l'Éducation nationale. Elle peut être modifiée par l'équipe pédagogique en fonction de ses besoins.

SLIS permet également le marquage des courriers indésirables (« spams »). Le traitement appliqué à ces courriers est laissé à l'appréciation de l'équipe pédagogique.

Sécuriser le réseau de l'établissement

SLIS protège le réseau pédagogique des tentatives d'intrusion. Il empêche aussi les mauvais usages induits par des logiciels de type « troyen » ou des téléchargements illégaux.



Communiquer

SLIS permet la création de comptes de messagerie : *prenom.nom@etablissement.ac-versailles.fr*. L'équipe pédagogique décide si ces adresses sont valides sur l'internet ou seulement à l'intérieur de l'établissement ou de l'école (intranet).

Partager/Publier

SLIS permet à l'ensemble de la communauté éducative d'accéder à ses documents dans le réseau pédagogique. Cet accès se fait à l'aide d'un simple navigateur après authentification.

Les utilisateurs peuvent ainsi y déposer ou y récupérer des documents à partir de chez eux. SLIS permet également de mettre en place un serveur web d'établissement.